







DÉCLARATION des ÉLUS du CSEE PACA

Les élus du CSEE demandent le report du point de l'ordre du jour relatif à l'information consultation sur le projet d'externalisation de la restauration du centre d'Avignon Le-Pontet.

En effet, dans le cadre d'une information consultation, les documents nécessaires au travail des élus doivent être transmis 15 jours avant, tel que précisé par le règlement intérieur du CSEE PACA. Or, ces documents n'ont été communiqués que 36 heures avant le CSEE du 23 septembre pour un projet de mise en œuvre le 28 septembre.

De plus, les documents fournis nous semblent beaucoup trop succincts pour un sujet aussi important.

Enfin, le dialogue social, à l'instar de l'importance que la direction semblait lui apporter, est dans ce contexte bafoué.

De fait, les élus décident à l'unanimité de demander le report de cette information consultation et adresseront une lettre d'observation à l'Inspection du Travail pour l'interpeller sur ce sujet et sur les éventuelles suites à donner.

Marseille, le 23 septembre 2020

•
•

[CSEE région Sud 23 septembre 2020](#)

[CSEE PACA de juillet 2020, des paroles aux actes](#)

[Partager sur Facebook](#)

[Twitter](#)